

DE NOUVEAUX CHEFS D'ENTREPRISES

La CC2V a remis 12 chèques aux nouveaux créateurs et repreneurs d'entreprises



■ Mi décembre 2014, 12 nouveaux créateurs et repreneurs d'entreprise du territoire ont été mis à l'honneur par la CC2V. Lors de la cérémonie de remise de chèques à taux 0%, ils se sont vus remettre officiellement le montant des prêts d'honneurs qu'ils ont obtenus pour créer leur entreprise. En effet, ils ont été aidés par la CC2V et soutenus financièrement par la [plateforme Initiative Oise-Est](#) lors de la création ou reprise de leur entreprise.

Des prêts à taux 0% pour créer son entreprise

D'une valeur moyenne de 8 000€, ces prêts personnels sont remboursables sur 12 à 36 mois. Considérés comme un apport personnel, ils permettent aux entrepreneurs de faire un effet levier auprès des banques et donc de les aider à obtenir un prêt et à se développer. Ils sont proposés par la plateforme [Initiative Oise -Est](#) à laquelle adhère la CC2V.

12 créateurs et repreneurs mis à l'honneur en 2014

Antony LALOY

ARTEMIS - Entretien paysager à Chevincourt

Sylvain BONK

Boucherie Bonk - Reprise d'une boucherie à Ribécourt

Frédérique DELCROIX

Atelier Coif'Fred - Salon de coiffure à Ribécourt

Loïc LEFEBVRE

LL Toiture - Travaux de couverture à Saint Léger aux Bois

Jeremy SAOUTER

Garage utilitaire à Thourotte

Mathilde TRIGALLEZ - Elodie DOUZENEL

Cabinet d'infirmières libérales à Bailly

Sylvie HILDEBRANDT - Jean-Pascal GOUBET - Cédric LAMBIN - Vincent COUYRAS

MPGM - Reprise de la société, basée à Cambronne, par les salariés

Céline SOUPE

Soup&Tart'in - Un foodtruck à Machemont

Marc DUVAL

MK Transfluvial - Entreprise de transport fluvial à Longueil Annel

Christophe BRICOUT

Transport Express Christophe Bricout - Entreprise de transport de marchandises à Ribécourt
Dreslincourt

Sébastien STOESSEL

Restaurant à thème poissons à Compiègne

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Le service développement économique **conseille et informe gratuitement** les futurs entrepreneurs du territoire. Ces conseils portent sur la création ou la reprise mais également sur le développement de leur entreprise. Le service développement économique de la CC2V monte l'ensemble des dossiers des créateurs. Ils sont ensuite examinés au sein d'une commission pluridisciplinaire composée d'entrepreneurs et de banquiers. Les créations et les reprises concernent de nombreux secteurs d'activités.

Si vous avez également un projet contactez Solenne Noël au **03 44 96 31 00** ou [allez plus loin en cliquant ici](#)

L'accompagnement entre dans le cadre de [l'axe 1 du projet de territoire de la CC2V](#) : « une intercommunalité qui agit pour l'emploi, le développement économique et la formation ».